



# L'actu

# La dépêche de JARDIN

## ACCUEIL GENDARMERIE

- Accueil à la gendarmerie de Vienne : (sauf jours fériés)

Lundi, mardi, jeudi 08h -12h, 14h -18h et vendredi après midi 14h -18h

- Accueil à Estrablin (mairie) : vendredi 9h -12h
- Accueil à Eyzin-Pinet (hangar associatif) : mercredi semaine impaire : 9h - 12h
- Accueil à Moidieu-Détourbe (hall de la cantine et salle de mobilité douce) : mercredi semaine paire : 9h - 12h
- La gendarmerie de St Clair-du-Rhône reste ouverte 7j/7 8h-12h, 14h-18h.

## RELAIS POSTE JARDIN



Ouverture depuis lundi 13 mai 2024 du relais Poste de Jardin au tabac-presse station service Total. Mme Thomas effectuera l'ensemble des opérations d'affranchissement courrier et colis en France et à l'international et la vente des produits postaux les plus courants.

## SOYONS VIGILANTS AU BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers, qui nécessitent l'usage d'appareils électriques ou motorisés (perceuses, tondeuses, débroussailleuses...) sont réglementés par l'arrêté préfectoral n°97-5126. Ils ne peuvent être effectués que :

LES JOURS OUVRABLES DE 8H30 À 12H  
ET DE 14H À 19H30  
LES SAMEDIS DE 9H À 12H ET DE 15H À 19H  
LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 10H À 12H



## PANNEAU POCKET

Votre mairie utilise PanneauPocket pour vous informer !  
Installez l'application gratuitement sur votre smartphone et consultez l'actualité de Jardin. Pour cela scannez le QR code avec votre smartphone pour télécharger l'application

## LE MOT DU MAIRE

Chères Jardinoises, chers Jardinois,

À la suite des élections européennes du 9 juin, le Président de la République a dissous la Chambre des députés et nous voterons donc les 30 juin et 7 juillet pour élire nos représentants. Comme d'habitude, les élus et le personnel de la Mairie seront à même d'assumer leurs obligations légales pour cette élection mais je n'oublie pas les bénévoles pour l'aide apportée et les en remercie.

Concrètement, le budget a été adopté et prévoit que le taux communal pour le calcul des impôts fonciers n'augmente pas. À noter également que, pour la première fois, le budget de fonctionnement dépasse les 2 millions d'euros.

Côté travaux, nous aurons cette année la réalisation de la dernière tranche du cimetière, lieu de nos mémoires et de nos racines. Nous allons très prochainement débiter le chantier de l'aire de jeux pour les enfants du village tandis que le dossier de la vidéoprotection est en phase active avec un plan d'ensemble pour Jardin. Je rappelle que le but de ce type d'installation n'est pas de surveiller, mais de protéger nos habitants, notre école, nos bâtiments, nos places... afin d'éviter les nuisances et les délits divers.

Pour la voirie, le chemin de Grange Neuve, particulièrement dangereux à son débouché sur la voie départementale, sera placé en voie unique dans le sens de la montée. Vienne et Jardin s'étant mis d'accord à ce sujet, nous attendons la position du Département de l'Isère.

D'autre part, l'étude du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a pris son rythme de croisière. Les élus travaillent actuellement sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), qui est le document structurant l'armature du territoire en matière d'urbanisme. Le PLUI devrait s'achever en 2026 ou 2027.

L'école primaire va bientôt fermer pour la période estivale, la plupart d'entre vous seront en vacances. J'en profite donc pour vous souhaiter un bel été et nous nous retrouverons à la rentrée !

*Amicalement  
Bernard Roqueplan*





# Les projets

## NOUVELLE AIRE DE JEUX

Après plusieurs mois de concertation et d'appel d'offre, le projet entre dans sa phase opérationnelle avec un début des travaux mi-septembre pour une ouverture fin octobre.

L'espace sera clôturé et équipé de bancs et tables de pique-nique. Une partie des travaux sera effectuée par nos agents techniques : terrassement et fabrication des bancs et tables.



**SUBVENTIONS :**

30% DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

15 000 EUROS DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

## CIMETIÈRE



Depuis la fin des traitements des végétaux par du glyphosate, l'entretien du cimetière laissait fortement à désirer. C'est pour cette raison que la réfection du cimetière avait été étudiée par les agents techniques de la mairie fin 2020. Les allées en béton désactivé avec bandes de gazon et pavés sont en cours de réalisation sur la partie nouvelle par ces mêmes agents techniques en 2024.

## CHEMINS RURAUX

La Municipalité a entrepris plusieurs actions pour les chemins ruraux plus accessibles et agréables :

- d'abord les répertorier et les cartographier.
- ensuite les dénommer ( délibération du 10 /12/2018 ). Cette année sont installés ceux des Chasseurs, de la Piconnière, des Liesses, du Chenat, du Pelut. A noter que le chemin qui mène à la Mare Ecologique du Fouillet est une voie d'exploitation privée .
- Enfin les entretenir. Certains , sentiers de randonnée, le sont par la Communauté d'Agglomération, d'autres, par les agriculteurs qui les utilisent et nous les en remercions, le reste , c'est-à-dire la majorité, par la commune .



## VIDÉOPROTECTION

Les villages et zones rurales reculées sont de plus en plus touchés par les actes malveillants : délinquance, vols, ou dégradations sont malheureusement bien présents. Les cambriolages sont le fléau le plus significatif dans les villages. En effet, loin des villes, les malfaiteurs pensent pouvoir commettre leurs actes en toute impunité. De plus, ces lieux de vie sont bien moins couverts par les forces de l'ordre que les centres urbains, a fortiori déjà équipés de systèmes de vidéo protection.

En conséquence, la commune de Jardin a décidé de s'équiper d un système de vidéoprotection.

Un appel d'offre est lancé durant cet été.

Des travaux d'installations sont prévus pour fin 2024 début 2025.

La protection de la commune va se dérouler en 3 phases:

- 1ère phase: Le village avec 12 caméras.
- 2ème et 3ème phase: Bérardier/Tonkin avec 6 caméras.

Compte tenu du diagnostic élaboré par la Gendarmerie Nationale, la protection des bâtiments communaux, écoles, lieux de cultes est une priorité pour les forces de l'ordre, il sera donc installer la 1ère phase en priorité. Les 2èmes et 3èmes phases seront installés dans un second temps.

**SUBVENTIONS :**

50% RÉGION RHÔNE ALPES AUVERGNE

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE 20 À 30%



## PREVENTION SANTÉ: ESCAPES INVASIVES

Comme chaque été, il est important de rappeler le rôle que chaque citoyen peut et doit jouer dans la lutte contre les espèces végétales et animales invasives qui se développent sur notre territoire. Pour cela, les pouvoirs publics ont mis en place des plateformes de signalement pour l'ambrosie, le frelon asiatique et le moustique tigre. Pour chacune d'entre elles, une démarche de lutte spécifique existe. Alors n'hésitez pas et participez à cette lutte :

- L'ambrosie : [signalement-ambrosie.atlasante.fr](http://signalement-ambrosie.atlasante.fr)**
- Le frelon asiatique : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)**
- Le moustique tigre : [signalement-moustique.anses.fr](http://signalement-moustique.anses.fr)**



Les élus de Vienne Condrieu Agglomération ont souhaité contribuer à la lutte contre cette espèce invasive en signant une convention avec les Groupements de Défense Sanitaire du Rhône et de l'Isère afin de participer à la destruction des nids présents sur le territoire. Grâce à ces conventions, le coût de destruction d'un nid est entièrement pris en charge. Plus d'information auprès de l'agglo.



## ENFOUISSEMENT HTA

L'année 2023 a été marquée par la pose en souterrain des câbles 20 000V par ENEDIS sur les secteurs de Bérardier, Collonge, Mourrand et La Dartamas. Les travaux prévus cette année sont en cours sur les secteurs de Le Village, Mourrand et Le Coin.